

La délégation FO :

Gilles MANCHON, Sophie ARDON, Alex FONTAINE, Arnaud PIONNIER, Emilie MARTIN et Ludovic HUBERT

1- Elections des Président, Vice-Président et membres du Bureau National 2024

La Présidence revient cette année à Force Ouvrière. Notre camarade Gilles MANCHON est élu Président et portera les valeurs de Force Ouvrière et les valeurs socles de l'ANFH. D'abord le Paritarisme afin que l'ANFH soit au service des projets des agents hospitaliers et des établissements. Ensuite, la Proximité afin d'accompagner et informer les professionnels de toutes les filières sur les possibilités de promotion professionnelle et d'évolution professionnelle. Enfin, la Solidarité afin de réaffirmer la mutualisation des fonds au service de tous les agents et de chaque établissement sanitaire, social et médico-social.

2 - Budget 2025 : Rapport financier au 30 Juin 2024

□ Le Taux d'évolution des cotisations est de + 6 % au 30 Juin 2024. Force Ouvrière souligne que cette évolution reste très dynamique et intègre entre autres facteurs la revalorisation des Indemnités du Travail de nuit, Dimanche et Jour Férié issue des accords du Ségur de la Santé.

□ Les charges de Formation progressent de 4,4 %. Force Ouvrière souligne positivement la forte dynamique de prise en charge des formations « Etudes Promotionnelles » en lien avec les exercices précédents sur l'enveloppe Plan des Etablissements et sur

les Fonds Mutualisés. Nous revendiquons le maintien de cette dynamique afin de répondre tant aux besoins des agents qu'aux besoins des établissements. Par ailleurs, FO souligne la dynamique soutenue sur le « Fond de Qualification et CPF » qui doit bénéficier à la qualification des agents des filières administrative, technique et ouvrière.

VOTE favorable FO

3 - Budget initial 2025

□ Ce budget initial est voté dans un contexte de censure du gouvernement Barnier et d'un ONDAM 2025 non fixé suite au rejet du PLFSS. Le taux de progression des cotisations est fixé à 1,5 % pour l'ensemble des agréments. Pour Force Ouvrière, ce taux est prudent. Nous continuons à revendiquer une progression de 10 % de l'ONDAM afin d'augmenter les salaires pour tous les agents de la FPH, afin de stopper les fermetures de lits et de former et de recruter les agents nécessaires pour répondre aux besoins.

□ Des enveloppes complémentaires de 7 Millions d'Euros sur le Fond Mutualisé pour les Etudes Promotionnelles et de 7 Millions d'Euros sur le FQ&CPF permettront de soutenir la qualification des agents hospitaliers. Force Ouvrière revendique que ce montant soit réévalué à la hausse en fonction du résultat de la clôture du budget 2024.

□ Une enveloppe complémentaire de 7 Millions d'Euros sur le 4 % régional ciblée sur la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) renforcée. La VAE reste un parcours long et fastidieux dont l'aboutissement est incertain. Force Ouvrière revendique que la VAE doit être une véritable opportunité pour la qualification des agents hospitaliers. Un dispositif National décliné dans chaque délégation régionale est pleinement déployé depuis 2024 afin de soutenir l'accompagnement des agents dans cette voie de qualification.

DES ACQUIS POUR LA PROMOTION PROFESSIONNELLE !

□ Une enveloppe complémentaire de 7 Millions d'Euros sur le 4 % régional ciblée sur l'apprentissage. Force Ouvrière reste vigilant sur ce dispositif qui ne doit pas venir impacter le financement de la formation continue des agents hospitaliers. L'ANFH ne doit pas supporter le désengagement de l'Etat sur le financement de l'apprentissage. Nous avons également demandé une analyse quantitative et qualitative du financement de l'apprentissage.

VOTE favorable FO

4 - Projet stratégique 2025/2028 : Plan de déclinaison

Lors de l'Assemblée Générale de l'ANFH qui s'est tenue le 03 octobre 2024, Force Ouvrière a voté favorablement ce projet stratégique qui, pour la première fois depuis 50 ans, place l'agent hospitalier au centre tout en s'inscrivant dans la continuité du précédent projet stratégique avec un accompagnement au plus près des établissements. Le plan de déclinaison vise à ce que l'ensemble des instances et des délégation régionales et territoriales puisse le décliner concrètement.

Force Ouvrière partage pleinement l'ensemble des axes de déclinaison proposés et met l'accent sur l'accompagnement des agents et la sécurisation des parcours. Pour FO, il s'agira avant tout de développer et déployer des parcours adaptés sur toutes les filières en accompagnant et en informant les agents sur les possibilités d'évolution professionnelle et de promotion professionnelle.

VOTE favorable FO

5 - Bilan d'étape du groupe de Travail sur le CFP

FO participe à ce groupe de travail qui doit faire des propositions afin que la consommation des fonds de l'agrément CFP soit redynamiser. La prochaine réunion est programmée le 22 janvier 2025 et nous porterons nos revendications qui passent en premier lieu par l'absence de perte de rémunération pour les agents qui bénéficient d'un CFP avec le maintien du traitement à 100 %, du CTI et de l'Indemnité Vie Chère pour nos collègues Ultra-Marins.

